

CONSTITUTION ET FINANCES PUBLIQUES. DE NOUVELLES PAGES A ECRIRE ?

Paris, 4 octobre 2018

Colloque organisé par

FONDAFIP - Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques
SFFP- Société Française de Finances Publiques

Avec le soutien de la Cour des comptes, de la Revue Française de Finances Publiques,
du Centre Maurice Hauriou (Université Paris-Descartes)

Inscription obligatoire

Accès soumis à conditions

Présentation de l'invitation et d'une pièce d'identité

Pour toute information : contact@fondafip.org

FONDAFIP - 26 rue de Lille, 75007 PARIS. Tel : 01 42 60 20 19

Web : www.fondafip.org



Cour des comptes

**FACULTÉ
DE DROIT**



**UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES**



**Société Française de
Finances Publiques**

Jeudi 4 octobre 2018

Première partie : Université Paris 5 Descartes

14h00 – 14h10 - Allocutions d'ouverture

Marie-Christine Esclassan, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la Revue Française de Finances Publiques
Céline Viessant, Secrétaire générale de la SFFP

Première table ronde - Le présent

Présidente de séance

Marie-Christine Esclassan

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Secrétaire Générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP

14h10-14h35 - *Constitution et finances publiques : 1958-2018. Un état des lieux*

Xavier Cabannes, Professeur à l'Université Paris 5 Descartes, Président de la SFFP

14h35-15h- *La financiarisation de la Constitution. De l'ordonnance du 2 janvier 1959 aux lois organiques financières*

Aurélien Baudu, Professeur à l'Université de Lille

15h--15h25- *Constitution, finances publiques et contractualisation*

Matthieu Conan, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne

15h125 - 15h50- Pause

Seconde table ronde - Des principes et des doutes...

Président de séance

Marc Leroy

Professeur à l'Université de Reims
Vice-président de la SFFP

15h50-16h15 - *L'annualité budgétaire au défi de la Constitution*

Alain Pariente, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux

16h15-16h40 - *Le consentement à l'impôt et les institutions européennes*

Alexandre Maitrot de la Motte, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

16h40-17h05 - *Équilibre budgétaire, un principe constitutionnel impossible ?*

Céline Viessant, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Jeudi 4 octobre 2018

Seconde partie : Cour des comptes (Nuit du droit)

18h30 – 18h40 - Allocutions d'ouverture

Michel Bouvier, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP

Xavier Cabannes, Président de la SFFP

Table ronde - Constitution et finances publiques : l'avenir...

18h40-19h - *Les finances publiques : nouveau fondement du droit constitutionnel ?*

Katia Blairon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

19h-19h20 - *Les finances sociales et la Constitution, faut-il aller plus loin ?*

Etienne Douat, Professeur à l'Université de Montpellier

19h20-19h40 - Rapport de clôture

Constitution et finances publiques : et maintenant ?

Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Président de Fondafip, Directeur de la RFFP

19h40 Allocution de clôture

Didier Migaud, Premier président de la Cour des comptes

Allocution de remerciements

Marie-Christine Esclassan et Alain Pariente

